

HISTOIRE LSH – A/L
(épreuve n°276)

Epreuve conçue par HEC

Voie littéraire

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	356	9,34	3,88

VOIES PREPARATOIRES			
Littéraire	356	9,34	3,88

ECOLES UTILISATRICES			
HEC	356	9,34	3,88

Rapport : La France et ses minorités

Le sujet « La France et ses minorités 1848-1958 » s'est révélé très sélectif et a creusé l'écart entre un contingent de notes important gravitant autour de 7 et des notes élevées qui sont allées jusqu'à 18. La partie moyenne des notes a été moins importante qu'à l'accoutumé. Ce profil de notation est lié au fait qu'un nombre important de candidats n'ont pas fait l'effort de réfléchir suffisamment au contenu du sujet. En effet, beaucoup de candidats avaient des connaissances sur le programme et avaient pris l'épreuve au sérieux, encore fallait-il utiliser ses connaissances avec le souci de traiter le sujet de manière rigoureuse. La notion de « minorités » très classiques en fait dans l'historiographie actuelle et même dans le vocabulaire politique courant a été parfois interprétée de façon hâtive, certains candidats ayant manifesté d'abord le souci de réutiliser quoiqu'il arrive des schémas d'explication acquis au fil de l'année de préparation et des démarches convenues qui se trouvaient à leur disposition. La notion de « minorités » n'était pas pourtant particulièrement complexe à cerner et pouvait faire l'objet de plusieurs interprétations acceptables par le jury.

Les « minorités » peuvent être définies comme des groupes minoritaires dans une collectivité. Il s'agit alors d'un groupement de personnes liées entre elles et qui se distinguent par l'origine, les idées, les intérêts, la nationalité, les tendances, la religion, des affinités ethniques, politiques et qui sont englobées dans une population plus importante d'un Etat dont la langue, l'ethnie, la religion,

les conceptions politiques sont différentes. Dans ce cadre, le candidat pouvait prendre en compte de nombreux cas de figures. Le premier groupe à étudier était bien sûr celui des étrangers immigrés en France. Ils jouent un rôle important dans la vie sociale et politique française dès 1848. Le poids des Belges, des Allemands et des Italiens, des Polonais est important dès cette période dans une économie française qui s'est industrialisée plus vite que les autres pays du continent européen. Mais ils peuvent être aussi réfugiés politiques et ils jouent un rôle important dans toutes les crises. Leur présence s'amplifie encore dans le deuxième XIXe siècle car ils viennent compenser une démographie française en recul. Leur place et leur statut dans la société française sont différents. On pouvait du reste les suivre jusque dans leurs quartiers puisque leur localisation a fait l'objet de nombreux travaux. Les Polonais, avant l'arrivée des travailleurs de l'entre-deux-guerres forment une communauté auréolée du martyr de la Pologne, nombre d'entre eux appartiennent aux élites. On ne peut en dire autant des Italiens employés dans la mine ou dans le bâtiment qui figurent alors parmi les catégories peu rémunérées. Les crises économiques et politiques modifient les flux de ces communautés étrangères, l'importance de la communauté espagnole le montre bien après la guerre civile. Un des aspects importants du sujet était d'étudier la façon dont ses communautés s'intègrent ou pas dans la société française, préservent leurs mode de vie ou en changeant, la façon aussi dont ils progressent dans la société française ou bien au contraire ont tendance à former des minorités étanches repliées sur elles-mêmes. On pouvait aussi bien sûr intégrer dans son explication le destin de communautés anciennes qui pour des raisons ethniques ou religieuses ont formé des groupes identifiés dans la société française. La communauté juive en particulier devait faire l'objet d'une attention particulière en fonction de sa croissance importante à la fin du XIXe siècle et parce qu'on devait aborder le problème d'un antisémitisme français et situer la place de la communauté juive dans la hiérarchie sociale française profondément différente de celle des Italiens par exemple. Mais d'autres minorités de nature très différente pouvaient aussi être prises en compte et méritaient des explications : les protestants dont la place dans le système politique français se renforce avec la Troisième République, mais on pouvait aussi interpréter le sujet de manière plus large, sur le terrain idéologique et identifier la place par exemple de la franc-maçonnerie.

D'autres critères pouvaient encore être utilisés pour identifier des minorités qui sont marginalisées ou exclues de la communauté française, cela pouvait aussi bien être les tziganes, que certaines poches de pauvreté qui transforment en minorité des français d'origine, ou encore des communautés dont l'isolement géographique ou culturel pouvaient être saisies comme des facteurs d'exclusion important à l'égard des valeurs morales, culturelles, sociales des régimes qui se sont succédés. Le sujet ne pouvait ignorer également la place des femmes qui ne sont pas une minorité au sens quantitatif mais qui ne jouissent pas de tous les droits reconnus par la République aux hommes. Les

populations de l'empire colonial devaient aussi faire l'objet d'un examen même si là encore la notion de minorité se redéfinit dans le cadre des valeurs de la colonisation, valeurs qui du reste évoluent pendant la période. En revanche, un nombre important de candidats se sont fourvoyés dans des pistes qui ont situé leur travail hors du sujet attendu. Certains se sont contentés d'opposer la notion de majorité et minorité. Ainsi dans la vie politique, une minorité devenait majorité à l'occasion de changements électoraux... Ou bien tout groupe politique ou social en nombre limité devenait une minorité. On a ainsi vu les catholiques devenir une minorité, ou bien le patronat, ou encore la classe ouvrière parce qu'elle n'est pas aussi nombreuse que la paysannerie au XIXe siècle. On pouvait bien sûr considérer par exemple que certains courants anarchistes dans la gauche révolutionnaire, des communautés alternatives qui se revendiquent de l'anarchie pouvaient être considérées comme des minorités, car du reste elles s'excluaient elle-même d'une République qu'elles rejetaient, mais sûrement pas la gauche dans son ensemble, ou la CGT ou encore le parti communiste comme l'ont avancé plusieurs copies. Le sujet impliquait encore d'analyser l'évolution de la politique suivie par les différents gouvernements de 1848 à 1958. Une chronologie s'imposait dans la mesure où de fortes variations sont identifiables. La Seconde République est un moment important dans la réaffirmation des valeurs universelles de la république, dans celle des droits de l'homme qui écartent l'exclusion, la différence reconnue dans une même communauté. Toutefois si l'esclavage est supprimé, les travailleurs belges sont victimes de manifestations violentes de xénophobie à un moment où le chômage est au plus haut. Le Second Empire dans sa politique arabe tente de modifier le statut des minorités indigènes, mais sur un tout autre plan transforme le groupe des intellectuels, les académiciens, entre autres, en minorité écartée des valeurs essentielles du nouveau régime. La Troisième République perfectionne une politique issue des principes de la Révolution française qui vise à l'assimilation sociale, politique, culturelle des immigrés dont Gambetta est un exemple. La société française écarte dès lors toute forme de communautarisme et les minorités sont invitées à se fondre dans le grand tout républicain. Mais le projet est contrarié par des crises qui font naître, avec l'affaire Dreyfus, par exemple, des explosions d'antisémitisme à l'égard d'une communauté qui n'est pas étrangère à la nation française. La République toutefois a besoin des étrangers pour renforcer son armée ou ses faiblesses démographiques. Les accords de la France et de la Pologne dans l'entre-deux guerres en sont un exemple. On devait bien sûr consacrer une attention particulière à la France de Vichy dont les choix ont été négligés dans beaucoup de copies. On pouvait souligner sous la IV^e République le problème posé par l'appel à une minorité maghrébine pour répondre aux besoins de main d'œuvre des Trente Glorieuses et les effets de la politique coloniale poursuivie par les gouvernements. Au-delà de ces problèmes sur l'interprétation du sujet il faut encore rappeler aux candidats la nécessité de faire un effort particulier sur l'orthographe qui dans certaines copies prend une allure catastrophique.